Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU DOUBS

COMMUNE D'AVANNE-AVENEY

Arrêté N°CIRC-2024-17

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE
modifiant l'arrêté n° CIRC-2024-09 portant circulation restreinte (rue du Stade)

LE MAIRE d'Avanne-Aveney

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2212-6 et 2213-1 et suivants ;
VU le code de la route ;
VU le code pénal ;
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – huitième partie- signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié ;
Vu la demande formulée par la société SNCTP domiciliée à ECOLE VALENTIN (25) pour le compte d'ENEDIS en date du 21/03/2024 pour modifier la date des travaux d'installation d'un coffret électrique avec compteur
Considérant qu'il convient de sécuriser les abords du chantier d'installation Enedis par une circulaiton restreinte,

ARRÊTE

Article 1er – L'article 1 de l'arrêté municipal temporaire n° CIRC-2024-09 du 27/02/2024 est modifié comme suit (modification de la date des travaux) :

> **Article 1 : Les 28 et 29 mars 2024 ;** la circulation est restreinte aux véhicules et aux piétons pour permettre le bon déroulement de travaux d'installation d'un coffret électrique avec compteur et disjoncteur rue du Stade, au niveau du bâtiment sud du vestiaire sportif.

Article 2 – les autres dispositions de l'arrêté cité en article 1 demeurent inchangées

Article 3- Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie de Tarragnoz – Centre de Secours Principal du SDIS 25 – SNCTP – GBM (Mobilités)

Article 4 – le secrétaire général de la mairie sera chargé de l'exécution de présent arrêté.

Fait à AVANNE-AVENEY, le 21/03/2024
Marie-Jeanne BERNABEU, maire

MAIRIE AVANNE-AVENEY Doubs

9, rue de l'Église 25720 AVANNE-AVENEY
Tél : 03 81 41 11 30
courrier électronique : mairie@avanne-aveney.com